

AMTA : Agence des Musiques des Territoires d'Auvergne

L'Agence des Musiques des Territoires d'Auvergne

L'Amta, Agence des Musiques des Territoires d'Auvergne, travaille depuis trois décennies à collecter et valoriser le patrimoine oral des espaces qui composent l'Auvergne, avec la musique pour domaine de prédilection. Depuis une quinzaine d'années, les équipes de l'Amta travaillent sur la mémoire collective dans son ensemble, avec les outils combinés de l'archive sonore, de la réalisation vidéo ou du webdocumentaire, en développant une méthode originale en appui sur ses compétences dans les domaines de l'interview et de la collecte du récit de vie. Elle a notamment été, 2015, labellisée par la Commission Française Nationale de l'Unesco au titre d'ONG "experte du Patrimoine Culturel Immatériel", et intervient auprès de nombreuses collectivités au sein de projets d'aménagement du territoire, de développement culturel ou touristique, toujours en faveur du vivre-ensemble, des liens intergénérationnels, du dialogue interculturel, de la coopération entre acteurs du territoire, et à l'écoute des habitants.

Renseignements :

Agence des Musiques des Territoires d'Auvergne

[1 route d'Ennezat BP 169 F-63204 RIOM cedex](#)

Tél : 04 73 64 60 00 | Fax : 04 73 64 60 09

contact@amta.fr